



Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 21 mai 2026

ID : 084-218400349-20260209-D016\_2026-AR

## DECISION MUNICIPALE N° D016/2026

**Objet : Avenants de prolongation – Convention d’objectifs et de financement entre la Caisse d’Allocations Familiales de Vaucluse et la commune de Caumont-sur-Durance pour les ALSH périscolaire, extrascolaire et l’accueil adolescents**

Le Maire de Caumont-sur-Durance,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°16270622 du 27/06/2022 concernant la signature des conventions d’objectifs et de financement 2022-2025 entre la commune de Caumont-sur-Durance et la CAF de Vaucluse pour les ALSH périscolaire, extrascolaire et l’accueil adolescents ;

Vu la délibération du conseil municipal n°05101024 du 10/10/2024 concernant la signature d’avenants aux conventions d’objectifs et de financement 2022-2025 entre la commune de Caumont-sur-Durance et la CAF de Vaucluse pour les ALSH périscolaire, extrascolaire et l’accueil adolescents ;

Considérant la nécessité de prolonger les conventions initiales pour l’année 2026 dans l’attente du renouvellement de la Convention Territoriale Globale ;

### DECIDE

**Article 1** : De signer les avenants de prolongation des conventions d’objectifs et de financement entre la commune de Caumont-sur-Durance et la CAF de Vaucluse pour les ALSH périscolaire, extrascolaire et l’accueil adolescents tels que présentés en annexe de la présente décision.

**Article 2** : Précise que les avenants sont signés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026.

**Article 3** : La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.

**Article 4** : Mme la Directrice générale des services est chargée de l’exécution de la présente décision qui sera transmise pour ampliation à M. le Préfet de Vaucluse et notifiée à Monsieur le Comptable public du service de gestion comptable d’Avignon.

Fait à Caumont, le 09/02/2026

Le Maire  
Claude Morel